

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 13 (1916)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. SCHUMACHER, pasteur à
Daillens (Vaud).



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

TREIZIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1916

SOMMAIRE : Avis important. — Conseils aux débutants. par M. SCHUMACHER. —
Espérance, par M. J. C. — L'abeille italienne, par M. Alexandre DROMPT. —
Lettre ouverte à mon oncle Emile, par M. JEAN-LOUIS. — L'apiculture et la
guerre, par M. Paul CHAUSSE, instituteur. — Les abeilles contribuables, par
M. le Dr ROUGE — Curieux sans-gêne d'un essaim, par M. Eug. RITHNER. —
Assemblée de la Fédération vaudoise à Payerne, le 3 septembre 1916. —
Contre la rouille des extracteurs, par M. L. AMOUROUX. — Rapport du Jury sur
les concours de ruchers en 1915, par M. Aug. CHAPUISAT. — Question n° 20. —
Nouvelles des ruchers. — Nouvelles des sections. — Errata. — Bibliographie.

AVIS IMPORTANT

Les nouveaux statuts de notre Société devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, le Comité de la Romande invite les Comités des sections à prendre les mesures qu'ils jugeront utiles de façon à pouvoir fournir à l'administrateur du *Bulletin*, M. FARRON, pour le 15 décembre prochain, dernier délai, la liste complète de leurs membres actifs pour 1917.

Pour examiner cette question de même que celle non moins importante de l'approvisionnement en sucre pour le printemps, MM. les Présidents de sections sont convoqués par circulaire, à une réunion, fixée pour une partie, au dimanche 1^{er} octobre, à Lausanne et, pour l'autre partie, au 8 octobre, à Neuchâtel. Pour simplifier la question du rapport annuel, notre Comité se propose, comme l'an passé, d'avoir recours à un questionnaire; mais il insiste pour que les réponses ne soient pas trop laconiques et qu'elles soient renvoyées dans le délai fixé sur le questionnaire.

Le Président : A. MAYOR.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Octobre.

C'est une opération pleine de mélancolie, pour l'apiculteur, que la mise en hivernage de ses ruches. Pendant de longs mois, il ne pourra plus s'occuper directement de ses abeilles; il n'entendra plus leur vol joyeux, il ne les verra plus s'élaner, vibrantes, dans l'azur; plus il les aime, plus il respectera leur repos hivernal; plus il les aime, plus aussi il les mettra dans les meilleures conditions pour passer la dure période qui s'annonce. Que lui reste-t-il à faire ?

La nourriture a été donnée; elle doit être operculée. En nourris-

sant à doses petites ou moyennes, comme nous l'avons conseillé, voici ce qui nous est arrivé dans quelques ruches où la forte population nous avait engagé à laisser tous les douze cadres : les abeilles ont logé le sirop donné dans les rayons du centre; les rayons extérieurs n'ont reçu que peu de nourriture, aussi nous les enlevons pour resserrer le logement d'hiver en ne laissant que huit à dix cadres. Ainsi tout est à portée, le sirop et le pollen; les apports de ce dernier ont été très abondants pendant la fin d'août et le mois de septembre; il y en a de belles plaques aux abords immédiats du couvain; de belles « couronnes » de nourriture operculée garnissent le sommet, l'avant et l'arrière des cadres, laissant le centre libre pour le groupement concentré de la population. :

En dehors des partitions, nous laissons l'espace libre; nous y avons mis autrefois des matières poreuses, laine de bois, journaux, etc.; nous ne le faisons plus, car ces matières, placées là, absorbent bien l'humidité, mais, faute de courant d'air, ne la rendent pas facilement ou alors au détriment de l'intérieur de la ruche elle-même; en outre, ces amas de matières deviennent volontiers des asiles de vermine et d'ailleurs l'air neutre fait ici tout aussi bien l'office désiré, tant au point de vue de l'humidité que de la température. L'expérience enseigne que nos abeilles craignent davantage l'humidité que le froid.

Par contre, au-dessus des cadres, nous plaçons directement, sans autre couverture, le matelas rempli de laine de bois. Nous avons soin de ne pas râcler le dessus des cadres; nous laissons au contraire soigneusement les constructions édifiées, non sans motif, par les abeilles qui tiennent à pouvoir circuler, passer d'un cadre à l'autre, par-dessus les porte-rayons, c'est-à-dire dans la partie la plus chaude de la ruche. Le jury des concours de ruchers n'aime sans doute pas voir ces constructions, mais je me résignerai sans peine à avoir quelques points de moins pour cela, parce que j'ai la conviction que les abeilles savent fort bien ce qu'elles font en agissant ainsi et que râcler ces cadres c'est leur donner inutilement une besogne à refaire. Il est bien évident qu'il faut veiller aussi à ce que cela ne devienne pas une raison de négligence ou de laisser-aller, ni un nid à fausse-teigne. Pour l'hiver, je ne mets rien d'autre que le matelas, renvoyant à février, mars, le moment d'ajouter un surplus pour mieux conserver la chaleur de la ruche nécessaire au couvain qui recommence.

Au bas de la paroi de derrière, à niveau du plateau, vous pouvez pratiquer un trou, garni de treillis, qui fera circuler un léger courant d'air sur le plateau; mais il arrive souvent que les abeilles le

propolisent soigneusement. Au plateau lui-même j'ai percé des trous, garnis de toile métallique, servant aussi à l'aération; certaines colonies les ont laissés intacts, d'autres les ont propolisés aussi, me laissant ainsi fort perplexe sur ces améliorations. Que le plateau ferme bien partout ailleurs, de peur des rongeurs ou autres pillards qui viendraient troubler le sommeil du groupe. Si vous le pouvez, cependant, relevez votre ruche au-dessus du plateau par une mince cale de deux millimètres; si vous avez la ruche de M. l'ingénieur Bosset, vous n'avez aucun de ces soucis, car à ce point de vue cette ruche doit réaliser l'idéal. Inclinez vos ruches en avant, pour l'écoulement rapide des eaux et de la neige; vérifiez vos toits... puis souhaitez à chacune de vos colonies un hiver paisible, loin des bruits de guerre et de tout ce qui tourmente nos cœurs et nos consciences. Les rondes et les valse des feuilles qui tombent viendront bercer le bienfaisant repos de nos amies qui, bien pourvues et bien calfeutrées, laisseront l'hiver mugir et se démener, rêvant sans doute déjà au prochain renouveau et aux éclosions joyeuses du printemps.

Schumacher.

ESPÉRANCE

Nous ne voulons pas, ami lecteur, vous parler des trois vertus théologiques, ce qui n'est point de notre ressort, ni ici la place. Cependant, il en est une qui ne peut passer sous silence, car elle occupe la bonne place entre ses deux sœurs.

Durant les temps troublés que nous traversons depuis deux ans, la confiance que nous avons mis en elle a été pour tous un soutien merveilleux pour combattre nos craintes ou nos défaillances; sans elle nous ne pouvons pas vivre, malade ou tourmenté, nous vivons par elle et pour elle.

Las ou désespérés, nous l'appelons à grands cris, nous brûlons du désir de la retrouver si elle s'est égarée, et nous l'enlaçons de peur qu'elle nous échappe. Elle est là comme un trésor grandiose s'offrant au regard de notre convoitise. Forte d'elle-même, car elle sait que nous lui appartenons, car c'est l'Espérance qui nous dira le mot de la fin.

La vérité ne sort-elle pas de la bouche des enfants? N'ont-ils pas dans leurs moindres comme dans leurs plus grandes ambitions l'espérance de voir venir quelque chose, ou de devenir quelqu'un. Tout s'enchaîne ici-bas, tous nous avons le même désir et c'est ce que nous admirons; car la persévérance mérite récompense dans les

moindres comme dans les plus grandes choses, car c'est l'espérance qui nous fera oublier nos misères lorsque l'idéal aura été atteint.

Parmi les cuisantes déceptions qui nous sont dévolues, amis apiculteurs, nous avons encore à déplorer une mauvaise et déplorable année apicole; plus coûteuse que rémunératrice, mais plaie d'argent n'est pas mortelle ! Le sacrifice que nous avons consenti sans arrière-pensée aucune nous fait entrevoir des temps meilleurs; l'espérance n'est-elle pas une certitude.

C'est en elle que nous devons mettre notre confiance; n'est-elle pas la pierre angulaire de notre propre édifice, car sa place est dans nos cœurs et plus haut encore dans notre âme !

8 septembre 1916.

J. C.

L'ABEILLE ITALIENNE

Vous m'avez demandé, l'année dernière, quelques notes au sujet de mon importation d'abeilles italiennes. Aujourd'hui, après une année d'expérience de cette race, je crois déjà pouvoir vous faire part de mon impression.

D'ailleurs, l'activité qui règne en ce moment au rucher me fait honte de ma propre paresse et je me risque, tout en recommandant ma prose à votre indulgence.

Lors donc que je voulus agrandir mon rucher, j'hésitai longtemps à faire choix d'une race. D'une part, l'abeille indigène, excellente sans doute, n'avait-elle pas dégénéré, les ruchers du pays ayant été nourris artificiellement pendant plusieurs années, tant bien que mal et plutôt mal que bien.

Les carnioliennes, au caractère plutôt folâtre, ne me convenaient pas.

Restaient les italiennes. Tous les apiculteurs à qui j'en parlai étaient unanimes à me dire qu'il fallait toujours se fournir dans un pays au climat plus rigoureux que le sien et non à une altitude inférieure; que l'italienne, avec ses instincts pillards, est une menace continuelle pour les ruchers voisins; que les reines périssent fatalement durant le rude hiver de nos contrées, etc. Malgré tout, je résolus de me risquer et je fis venir des environs de Milan douze essaims.

Je rends ici hommage à M. Benuzzi, mon fournisseur, car je fus très bien servi.

Les essaims arrivèrent en parfait état et travaillèrent bien. Il est vrai que deux reines manquèrent après quelque temps, par suite, sans doute, des fatigues du voyage. Les colonies s'étant mises à en

élever d'autres, je les laissai faire, mais le mauvais temps ayant entravé leur fécondation, je dus sacrifier ces essaims en les réunissant à d'autres.

Je nourris en août et j'eus, à l'automne, dix bonnes colonies à hiverner.

Ayant lu cet hiver, dans les anciennes livraisons du *Bulletin* que vous avez bien voulu m'envoyer, que les italiennes, ordinairement faibles à l'automne, périssent encore en grand nombre aux premières sorties du printemps et ne sont jamais prêtes pour la récolte, ce fut donc avec une bien légitime impatience que je vis arriver le printemps. Je fus presque étonné de trouver, au mois d'avril, des colonies en parfait état, et actuellement, sur mes dix italiennes, j'en ai huit qui ont les hausses depuis le 5 mai, à cause du manque de place dans le corps de ruche. Les deux autres vont les recevoir prochainement. Ce n'est pas si mal, ce me semble, pour des abeilles jamais prêtes au printemps !

Chose à remarquer, toutes mes reines sont encore celles venues d'Italie et qui accomplissent, par conséquent, leur troisième année.

Je possède d'autres colonies, toutes des croisées de sangs divers et sélectionnées soigneusement. Je ne vois pas de différence entre elles et les italiennes quant à l'activité et à la force des colonies. Il n'en n'est malheureusement pas de même du caractère. Ainsi, pour rendre visite aux croisées, la grande tenue est de rigueur, avec des gants jusqu'aux coudes, tandis que l'italienne se montre charmante malgré mon manque d'apparat.

Pour la conduite d'un rucher d'une certaine importance, le caractère des colonies n'est nullement un facteur négligeable.

J'ai remarqué que l'italienne a une certaine tendance à se mêler aux autres colonies. Quant à son instinct au pillage, je n'en dirai rien, car si une ruche est pillée, la faute en est ordinairement à son propriétaire. Il n'en peut guère être autrement avec des colonies nourries au jour le jour, dès février, au sirop de sucre (je l'ai vu faire à plusieurs) ou bien auxquelles on a omis de donner de la place et qui, faibles déjà, ont essaimé.

La contrée que j'habite, la Gruyère, est à l'altitude de 750 mètres, modérément abritée des vents et au pied des montagnes. Mes nouvelles abeilles n'ont pas l'air de s'y mal trouver et je me propose donc de continuer à observer cette race; rien n'est plus facile que de la conserver pure au rucher même, malgré le voisinage sang-mêlé.

Dans un autre ordre d'idées, je ne cesse de m'étonner que, dans notre siècle de progrès, on n'ait pas encore trouvé la ruche pratique

pour le transport à la montagne. Une petite discussion à ce sujet ne serait pas hors de propos. A mon humble avis, et pour amorcer la controverse, j'opinerais volontiers pour une ruche très simple, légère, sans hausse et pouvant s'empiler pour le transport et aussi pour séjourner à la montagne, car le naturel de là-haut n'est pas toujours disposé à nous céder un champ entier pour nos rangées de Dadant. En un mot il faudrait une ruche spéciale et j'espère bien que celui qui la connaît n'ira pas, en vil égoïste, en profiter tout seul.

Mais je m'aperçois qu'à parler des abeilles ma lettre atteint des proportions extravagantes et je termine bien vite en vous priant d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Villarvolard, mai 1916.

Alexandre Drompt.

LETTRE OUVERTE A MON ONCLE ÉMILE

Comme de coutume, mon cher oncle, et en compagnie de ma bourgeoise, on s'est rendu à la mi-été à la montagne pour voir le bétail et principalement le génisson qui a vu le jour ce dernier printemps; tout va bien de ce côté; mais je pensais, à mon retour à la maison, trouver de vos nouvelles; aussi, ne voyant rien venir, je me risque en vous relançant pour vous dire ce que j'ai fait au sujet de mes bestioles.

Ensuite d'une alléchante annonce du *Bulletin*, j'ai présenté mes doléances à ma section et me suis fait adresser du sucre contre de la belle et bonne argent. Suivant de point en point votre utile recette, j'ai procédé à la confection du sirop en le collant avec des blancs d'œuf, au grand scandale de ma moitié, laquelle prétend que ce produit de la basse-cour est appréciable au prix que sont présentement les graines.

Mon nourrissage est terminé et j'ai quelques cadres de réserve, aussi je me félicite, car l'été a tout l'air à l'heure où je vous écris de se tordre le col. Là où j'ai pu constater un commencement de pillage, je me suis bien trouvé de fermer jusqu'au lendemain les ruches en effervescence.

Sitôt les beaux jours revenus je procéderai à la mise en hivernage, en couvrant, comme je vous l'ai dit dans ma précédente lettre, de simples toiles à sac de dimension appropriée à la longueur et à la largeur du dessus de la ruche et en plaçant entre cette toile et les cadres trois lattes espacées et perpendiculairement à ceux-ci, afin de ménager un passage pour les abeilles. Il est bien entendu que les

cadres sont passés au râcloir et brossés, principalement aux deux extrémités.

Le peu de miel récolté se vend à bon compte et la vente au détail est de beaucoup plus rémunératrice que la vente en gros. Chaque fois que nous allons en ville nous descendons deux ou trois bidons que nous plaçons aisément.

La vigne n'a pas trop mauvaise tournure, mais il faut encore de la chaleur, quoique par place elle a eu à souffrir de la grêle, ce qui a joliment endommagé de belles grappes; nous en avons tout contre la maison qui sont mûres et que nous avons eu soin de protéger des guêpes en les « enfatant » dans des sacs en treillis. Ce que vous nous feriez plaisir en venant les goûter, ou mieux de venir sur l'arrière-automne manger la fricassée en l'arrosant de quelques verres de nouveau.

Dans cette agréable attente, au plus tôt, de vous lire, ma bourgeoise et moi nous vous adressons nos bons souvenirs.

5 septembre 1916.

Votre neveu, *Jean-Louis*.

L'APICULTURE ET LA GUERRE

(SUITE)

Or la production des sucreries suisses est insuffisante pour subvenir aux besoins des habitants. Ce qui manque doit être importé, et chacun connaît les difficultés actuelles de notre approvisionnement économique. Pour assurer la nourriture à leurs abeilles, les membres de diverses sociétés se sont adressés au Conseil fédéral. Leur demande collective, commandée par les événements, est un bien : nous nous efforcerons d'en conserver le principe.

Chacun sait que le bénéfice pris par les marchands en gros hausse sensiblement leur prix de vente. Pourtant on a supporté jusqu'ici ces intermédiaires coûteux. Pourquoi ? On supposait toutes sortes de difficultés, apparentes plus que réelles, à cet achat en gros. Avant 1916 l'initiative du mouvement a fait généralement défaut, parce qu'aucune impulsion énergique ne l'a entraînée dans la réalité. En 1917, si la paix est enfin rétablie, pourrons-nous garder cette amélioration des conditions d'achat que nous a imposée la grande guerre ?

Les transactions internationales difficiles ont aussi ralenti l'importation des abeilles. Ce n'est pas un mal. Depuis plusieurs années nos confédérés de langue allemande luttent contre la concurrence étrangère, et cela avec succès. Nous aussi, non seulement nous pouvons, mais nous devons travailler à l'amélioration de nos espèces : il y a mieux que la provenance de Chypre, d'Italie ou de

Carniole. La sélection artificielle donnera de bons résultats. Elle consiste, vous le savez, à choisir les ruches et les reines les meilleures pour la reproduction, tandis qu'elle met obstacle à la propagation de celles qui donnent moins de satisfaction. On supprimera les mères dont la ponte est insuffisante, les ruches les plus paresseuses, et on élèvera des reines avec le couvain de la meilleure colonie.

C'est augmenter l'effet de la sélection naturelle que nous voyons active quand une reine plus forte triomphe d'une rivale de constitution débile, quand un bourdon vigoureux est l'élu d'une jeune reine, à l'exclusion des moins vaillants que lui. L'apiculteur amateur qui connaît très bien la différence de valeur de ses quelques ruches et de ses reines fera un travail encore plus sûr que le « professionnel ». C'est pourquoi, Jurassiens, nous devons agir à notre tour.

En toutes choses il faut compter avec le temps. Au printemps 1916 l'apiculteur nourrissait les plus belles espérances. Les campagnes étaient émaillées de fleurs, les arbres fruitiers formaient de superbes bouquets. Les ruches, très populeuses, contenaient couvain et pollen à l'envi. Déjà l'odeur du précieux nectar commençait à parfumer le rucher. Les premiers essaims de bonne heure avaient fait leur apparition. La joie était au rucher. Les apiculteurs comptaient faire une bonne récolte. Hélas ! depuis le 25 mai les journées favorables à l'apiculture ont été bien rares. De la pluie, toujours de la pluie et du froid. À la mi-juillet, moment où les ruches auraient dû contenir une belle récolte, les abeilles mouraient de faim. Au lieu de tourner la manivelle de l'extracteur, il fallut saisir la plume pour répondre à l'obligeante invitation des comités de sections d'apiculture et commander du sucre. Avec tristesse l'apiculteur songe aux grandes sommes qu'il devra dépenser pour sauver son rucher de la ruine. Voilà, Messieurs, les faits. Quelle résolution prendre dans une situation aussi équivoque ? Le repeuplement en abeilles des contrées dévastées par la guerre, la vente facile et à des prix élevés du miel et de la cire, l'importation enrayée des abeilles étrangères semblent nous dire : Multipliez le nombre de vos colonies, le moment est favorable. D'un autre côté, la cherté du sucre, les difficultés de se le procurer, la récolte manquée en 1916 nous poussent au découragement. Bon nombre d'entre nous vendraient volontiers leurs abeilles et les céderaient même à perte, mais où trouver les acheteurs ? Ah ! si MM. les Allemands acceptaient des abeilles comme compensation pour la houille et les autres matières qu'ils nous fournissent, nous croyons qu'ils seraient vite et abondamment servis. Ne pourraient-ils pas, dans toute leur ingéniosité, utiliser la cire, le

couvain ou même les abeilles et la ruche comme équivalent d'un aliment quelconque ?

Revenons sérieusement à notre sujet et demandons-nous un peu ce que l'apiculteur méritant ce nom a fait depuis le mois de mai, ce qu'il fait actuellement et ce qu'il fera dans l'avenir.

Voyant que la récolte manquait depuis le mois de juin, il s'est dit : « Il vaut mieux avoir moins de colonies et les conserver fortes. » Il a donc en premier lieu empêché l'essaimage. Point de nouvelles colonies pour affaiblir les ruches-mères. En conséquence il a visité fréquemment et minutieusement ses ruches et a enlevé les cellules royales. Ce ne fut guère un travail agréable, ni facile. Si, trompant la consigne, une colonie parvenait à essaimer, nouvelle visite de la ruche et l'essaim était réintégré dans son ancien domicile au risque de le voir sortir une deuxième et une troisième fois.

L'apiculteur a veillé au remplacement normal des reines de ses colonies. S'il a empêché l'essaimage, il n'en a pas moins cherché à élever un certain nombre de jeunes reines afin de pourvoir ses colonies de jeunes majestés. Ici encore le mauvais temps a joué un rôle et a contrarié les jeunes reines dans leur voyage de noce. Plusieurs ne sont pas rentrées dans la ruche, la ponte d'autres a été considérablement retardée. Admettons maintenant que l'apiculteur a accepté et mis en ruche tous les essaims. Au moment où il devra songer à leur approvisionnement pour l'hiver, il fera sûrement la réflexion que les frais seront bien élevés pour mener à bien des colonies médiocres et même faibles. Il pourra encore alors remédier à la situation par des réunions de colonies. Avant d'opérer il réfléchira un instant et consultera sa mémoire et ses annotations, car il ne s'agira pas de faire massacrer les abeilles par une fausse manœuvre, ni de conserver les vieilles reines et supprimer les jeunes ou encore, parmi celles-ci, de conserver celles de moindre valeur au détriment des meilleures. Les manipulations qui précèdent auront certainement comme conséquence le passage de tous les rayons de la ruche dans les mains de l'apiculteur. Il faudrait être bien borné ou d'une négligence coupable pour ne pas remarquer les rayons défectueux. Ce sera l'occasion de les faire sortir de la ruche pour être fondus. Chaque parcelle de cire sera soigneusement recueillie.

Comme cela est à prévoir, après les réunions de colonies l'apiculteur sera encore en possession d'une réserve de beaux rayons. Leur conservation demandera l'emploi d'un peu de soufre, dépense bien minime. Nous ne croyons pas sortir de notre sujet en nous élevant présentement énergiquement contre la théorie de certain apiculteur prétendant que les gerces sont utiles parce qu'elles détrui-

sent des rayons que souvent l'apiculteur conserve trop longtemps. Non, assurément les gerces sont un fléau, et l'on peut renouveler sa provision de rayons sans leur concours.

En développant notre sujet, nous en sommes arrivé à constater que la réalisation de notre première idée — travailler au repeuplement des ruchers dans les pays envahis — est pour nous, par suite des circonstances, un problème difficile à résoudre présentement. Toutefois nous ne devons pas le perdre de vue. Si nous avons conseillé de préférence la conservation d'un nombre limité de bonnes ruches, c'est en pensant que l'apiculteur saura bien, la guerre finie et au retour des années d'abondance, mettre tout à profit pour rapidement multiplier ses ruches. Dans ce but il étudiera les moyens sûrs d'élevage des reines, lira beaucoup, utilisera ses loisirs à son perfectionnement.

CONCLUSIONS

1. L'apiculteur suisse, malgré la position critique que lui ont créée la guerre et les mauvaises récoltes, ne doit pas perdre de vue le repeuplement en abeilles des contrées dévastées. Au moment opportun il y travaillera dans la mesure de ses forces.

2. Présentement nous restreindrons le nombre de nos colonies, mais veillerons à ce que celles-ci soient normales sous tous les rapports; nous ne tolérerons aucune non valeur dans nos ruchers.

3. Plus que jamais l'apiculteur ne fera aucune dépense inutile et cherchera à tirer profit de tout. De même il saisira avec empressement chaque occasion de s'instruire et de se perfectionner pratiquement.

4. L'apiculteur initiera autant que possible les membres de sa famille aux soins à donner aux abeilles, afin que celles-ci, cas échéant, ne souffrent pas de l'absence du maître.

5. L'achat de sucre en commun étant avantageux, il devra être continué après la conclusion de la paix.

Péry, le 23 juillet 1916.

Paul Chausse, instituteur.

Ce rapport a été présenté à l'assemblée des apiculteurs jurassiens, le 23 juillet dernier; cette réunion s'est faite à Tavannes et l'on y a décidé de faire paraître ce travail dans le *Bulletin*.

LES ABEILLES CONTRIBUABLES

M. Lambercy, à Valeyres s. Rances, nous communique un numéro du *Conteur vaudois* de juin 1895, qui contient quelque chose de fort amusant. On pratiquait alors l'apiculture pastorale beaucoup plus

qu'aujourd'hui et dans les deux sens, c'est-à-dire que l'on descendait au premier printemps les ruches de la montagne puis, la récolte de plaine terminée, les abeilles des « pègans » montaient pour jouir des fleurs des pâturages. Il en résultait parfois des récriminations et c'est l'une de ces contestations qui donna lieu à la joyeuse « mon-ture » que voici :

Une guerre intestine trouble la tranquillité du village de Valeyres; une grande agitation règne dans cette localité, si paisible d'habitude.

Des abeilles étrangères, abusant de leur vigueur, de leur taille et de leur nombre, ont envahi les prairies de la contrée. Si l'on en croit les rapports envoyés à ce sujet, elles auraient fait de Valeyres un petit Danemark. Se livrant à des exactions sans nom, rançon-nant lorsqu'elles le peuvent les abeilles de la commune, suçant le plus pur des fleurs du voisinage, les insectes envahisseurs se con-duisent sans aucune retenue, sans cœur, sans pitié.

La possession de la moindre des giroflées sert de prétexte à la lutte : le blond pissenlit lui-même sert de théâtre à d'horribles com-bats ! Les abeilles de Valeyres se défendent avec courage; mais, d'une taille plus petite, d'un caractère plus timide, pourvues d'un aiguillon moins parfait, elles ne peuvent résister. Elles ont été bat-tues dans toutes les rencontres !

L'autorité ne pouvait rester plus longtemps spectatrice de cette lutte. Il fallait agir, protester à la face du pays en dévoilant la con-duite odieuse des abeilles de Vallorbe; il fallait apprendre à tous que ce miel délicieux, injustement appelé miel de Vallorbe, était élaboré à Valeyres par des abeilles indignes de ce nom ! En outre, l'état des choses exigeait d'énergiques mesures; le premier devoir des autorités était d'arrêter le désordre et de mettre un terme à ces audacieuses déprédations.

Déjà un membre de la Société protectrice des animaux s'était rendu sur les lieux porteur de paroles de paix; il avait été méconnu. Le nez fortement endommagé, atteint d'une énorme fluxion, suite de ce malentendu, il avait dû prendre la fuite et se mettre aux mains du docteur Appia, inventeur de la chirurgie, et à M. Dunant, qui a trouvé tout seul comment on devait soigner les blessés.

La situation se tendait.

Dans une séance mémorable, où le syndic fit un exposé impartial de l'état de choses, il fut décidé de prendre des mesures contre les pillards étrangers. La résolution de pourvoir à l'armement des abeilles de la commune et de faire rayer l'aiguillon de celles-ci, fut prise à l'unanimité, avec enthousiasme; il s'agit en effet de suppléer par la perfection des armes à l'infériorité de la taille et du nombre;

un crédit de 3 fr. 65 fut voté pour atteindre ce but. Les abeilles sont sommées de se faire armer immédiatement. Il sera délivré des patentes à toutes les abeilles de l'endroit. Toute abeille sans papiers sera saisie incontinent et jetée au violon. Pour être admise à butiner dans les prés voisins, les abeilles doivent présenter un certificat d'origine et de bonnes mœurs, être vaccinées, avoir une taille moyenne et un aiguillon n'ayant pas plus de deux millimètres de longueur; tout aiguillon dépassant cette mesure sera déposé au greffe.

Le garde-champêtre, homme d'une peau très dure, est chargé de veiller à l'exécution de ces décisions.

Ne pouvant prendre sur elle de décréter un nouvel impôt, la Municipalité s'est adressée au Grand Conseil afin d'obtenir de lever une contribution pécuniaire, en assimilant les abeilles aux gens. Il ne faut pas se dissimuler que cette mesure sera d'une application difficile, au double point de vue de la taxe et de la perception; les reines ne peuvent être taxées comme les ouvrières, et celles-ci comme les mâles, qui ne font rien, cela se conçoit. En outre, je crains bien que tout ne soit pas rose dans les fonctions de percepteur de cet impôt; ce ne sera pas le côté le plus gai des occupations de la commission qui fonctionne pour l'impôt cantonal. Quelle conduite à tenir vis-à-vis des nouveaux contribuables ? C'est ce que le syndic de Valeyres nous apprendra. La proposition de l'autorité de Valeyres soulève une question de libre établissement que le Grand Conseil est chargé d'élucider.

A l'instant de mettre sous presse nous apprenons qu'à la fin de la séance il est arrivé, de la rue du Pré, une pétition demandant qu'il soit défendu aux puces du Petit-St-Jean d'aller plus loin que la fontaine du Pont; les pétitionnaires demandent qu'on impose celles qui franchiraient cette limite. Renvoi à la commission des pétitions.

Dr Rouge.

CURIEUX SANS-GÊNE D'UN ESSAIM

A trente minutes de Monthey, sur le riant coteau de Choëx, s'est passé une aventure qui ressemblerait plutôt à une légende qu'à un fait authentique. Un certain jour du mois de juin dont on ne peut préciser la date, un essaim vagabond, en quête d'une nouvelle demeure, ne trouva rien de mieux que de se permettre d'entrer dans un galetas par la fissure d'une lucarne entr'ouverte. Comme les habitants de cette maison avaient été jadis propriétaires d'abeilles, il se trouvait dans ce galetas une ruche Dadant avec des rayons

construits par un essaim qui avait péri il y a un certain nombre d'années. Le nouveau venu s'installa donc dans cette ruche et commença son travail sans s'inquiéter de personne. Or il arriva qu'un jour des enfants entrèrent au galetas; à la vue de tous ces « volatiles » qui entraient et sortaient par le toit, ils s'enfuirent avertir leur mère en lui disant qu'il fallait venir voir « quel tas de mouches qu'il y avait là-haut ». Les heureux propriétaires descendirent la ruche dans le verger, où les abeilles purent avec beaucoup plus de facilité garnir leur nouvelle demeure.

Eug. Rithner.

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE à Payerne, le 3 septembre 1916.



Photographie prise devant le monument du général Jomini, qui se trouve lui-même devant l'église abbatiale.

Cette photographie, très réussie, dont nous donnons ici une reproduction réduite, peut être obtenue pour le prix de 70 centimes, non collée, prix exceptionnel pour les membres de la Fédération. Pour plusieurs exemplaires, les suivants seront de 50 centimes pièce. Le format est de 13×18.

S'adresser à M. Th. Collonnaz, à Villars-Bramard.

CONTRE LA ROUILLE DES EXTRACTEURS

J'ai à vous remercier des renseignements que vous m'avez adressés concernant la préservation, contre la rouille, des extracteurs et autres appareils destinés à recueillir le miel. Le procédé qui con-

siste à les enduire d'une substance grasse, comme la vaseline, paraît en effet le plus simple, et j'avais l'intention de l'appliquer lorsque la méthode de Wathelet, que vous me signaliez en même temps, me suggéra l'emploi, au lieu de cire qui n'adhère pas toujours facilement, d'un enduit bien connu pour la conservation des substances alimentaires : la paraffine.

Je viens donc d'en faire l'essai, et je dois dire qu'il me paraît très satisfaisant, puisque j'ai obtenu l'adhérence parfaite qui doit empêcher l'oxydation. Avec cela, c'est assez simple, puisqu'il suffit de passer sur la surface entière intérieure du fer-blanc, avec un large pinceau queue de morue, l'enduit préalablement fondu et très chaud. On obtient alors une couche plus ou moins mince qui devra protéger le métal absolument comme de la peinture. Il ne devra plus y avoir alors l'inconvénient du lavage à l'eau bouillante, nécessaire surtout pour les nombreux appareils qui ont le tort de former, à la soudure du fond, un angle aigu et même une fente profonde où se logent les poussières mélangées à la vaseline durcie par le temps et qui, en outre, est le siège le plus fréquent de l'oxydation parce que le métal travaillé par la pince du constructeur a la plupart du temps perdu son étain protecteur. Au contraire, cette fente se trouve bouchée par la paraffine qui forme ainsi au fond un angle mort plus facile à nettoyer, en même temps qu'une couche isolante. Le procédé pourra être perfectionné. Ainsi, il serait facile d'obtenir une couche uniformément mince de paraffine en plaçant l'extracteur, une fois enduit, renversé sur un réchaud. L'excès de cette matière en fondant coulerait par-dessous et serait recueilli pour faire la même opération aux autres ustensiles à préserver. Cette amélioration, je ne l'ai pas faite, parce que, ayant eu le tort de commencer par ripoliniser l'extérieur de mon appareil, j'ai craint d'en détériorer la peinture.

Encore un procédé de plus à l'essai : nous verrons ce que donnera l'expérience.

(Revue française d'apiculture.)

L. Amouroux.

RAPPORT DU JURY SUR LES CONCOURS DE RUCHERS en 1915.

Le jury avait à inspecter cette année la troisième circonscription, comprenant les régions d'Yverdon, Grandson, Payerne, Basse-Broye, Broye et Jorat. Il était composé des personnes suivantes : MM. Mayor, à Novalles, et le soussigné, désignés par la Société romande; Clément, à Yverdon, désigné par la section de Grandson; Savary, à Vers-

chez-Perrin, désigné par la Basse-Broye, et enfin Constant Jordan, à Carrouge, désigné par la section du Jorat, ont fonctionné chacun pour leur section.

Les sections de la Broye et de Lucens n'ont pas eu de concurrents. C'est regrettable.

Le nombre des inscriptions était de seize, chiffre relativement minime, si on le compare à l'étendue de la région à visiter.

Pourquoi les apiculteurs ne mettent-ils pas plus d'empressement à concourir et à bénéficier, sinon du subside de la Fédération des sociétés d'apiculture mis à leur disposition, du moins des conseils que peut leur apporter parfois le jury. Nous sommes mal placé pour répondre à cette question et la laissons à l'étude du Comité.

Les concurrents se répartissent ainsi :

Section de Grandson : cinq concurrents ; Basse-Broye : neuf concurrents ; Jorat : deux concurrents.

Conformément au règlement, les ruchers inscrits ont été répartis en trois catégories.

La première comprenant les ruchers de vingt-et-une colonies et au delà ; la deuxième les ruchers de onze à vingt colonies ; la troisième les ruchers de cinq à dix colonies.

Le nombre des inscriptions dans chacune des catégories est le suivant : première catégorie : cinq concurrents ; deuxième catégorie : sept concurrents ; troisième catégorie : quatre concurrents.

Quant aux systèmes de ruches adoptés, ils se décomposent comme suit : Dadant-Blatt 186 ; Dadant type 15 ; Cadres carrés 34 cm. 43 ; Burky 27 ; Tonnelli 11 ; Layens 8 ; en paille 7. Total 297.

Le maximum des points adoptés par le jury est le même que dans les concours précédents, soit 60 se répartissant ainsi :

Colonies comprenant six branches, lesquelles sont : 1. Habitations. — 2. Bâtisses. — 3. Reine et couvain. — 4. Provisions. — 5. Habitations. — 6. Propreté, soit cinq points par branche = 30 points. — Matériel et outillage 5 points. — Produits (miel et cire) 10 points. — Annotations 5 points. — Comptabilité 5 points. — Ensemble de l'exploitation 5 points. — Total 60 points.

Les visites ont eu lieu les 5 et 6 août pour la section de Grandson et les 12, 13 et 14 août pour la Basse-Broye et le Jorat.

Quelques mots maintenant pour énoncer les remarques formulées par le jury.

L'utilité des concours est encore contestée. Cependant nous sommes bien persuadés que sans être une œuvre absolument nécessaire, ils stimulent chez les apiculteurs le goût de l'ordre, de la propreté et du travail bien fait.

Il ressort de notre inspection que quelques exploitations peuvent réellement être données en exemple. Par contre, dans d'autres, il y a encore dans la tenue des ruches, le matériel, la comptabilité, la propreté des produits, en un mot dans l'ensemble de l'exploitation, de sérieux progrès à réaliser. Espérons que les conseils donnés seront féconds et qu'il en sortira de bons fruits.

A part quelques exceptions, nous avons pu nous convaincre que la plupart des concurrents ne tolèrent pas de ces vieux rayons déformés par les cellules de reines, contenant trop de cellules de mâles et surtout de vieux pollen qui prend la place de la ponte et trompe dans l'appréciation des provisions.

Un point sur lequel il convient d'insister est le peu d'importance que l'on attache au maturateur, lequel, à notre avis, ne devrait manquer dans aucune exploitation. Ce n'est que par le moyen du maturateur que l'on peut obtenir un miel bien mûr, limpide et exempt de toute impureté. La marmite à fondre la cire fait de plus en plus place à l'extracteur solaire. Celui-ci, nous le reconnaissons, n'est pas avantageux pour les vieux rayons; par contre pour les opercules il est des plus précieux. La cire obtenue est la plus belle de toutes. On ne risque pas de la brûler. On l'obtient sans frais de combustible. La surveillance à exercer est insignifiante. Nous estimons que cet instrument ne devrait pas être abandonné.

Les produits n'ont pas été trouvés partout d'une propreté parfaite. Pour le miel, nous le répétons, cela tient principalement à l'absence du maturateur dans douze exploitations. La cire, en général, est belle, néanmoins, si quelques concurrents s'étaient donné la peine de râcler les impuretés sous les pains, cela aurait fait meilleure impression sur le jury.

Chez quelques-uns les annotations sont tenues d'une manière irréprochable; chez les autres elles sont succinctes. Un seul n'en tient point. Il possède, paraît-il, une mémoire que nous lui envions. Ne nous arrive-t-il pas fréquemment de devoir consulter des notes prises plusieurs années auparavant.

La comptabilité est encore trop sommaire; néanmoins, sauf quatre cas, partout nous avons trouvé quelques notes. Un concurrent nous a même fourni par le moyen de sa comptabilité des renseignements intéressants. Cependant nulle part, sauf deux cas, nous n'avons trouvé de comptabilité exactement bouclée, c'est-à-dire présentant le résultat final de l'exploitation. Plusieurs sont cependant en bon chemin d'y parvenir.

Nous passons maintenant à l'appréciation de chaque exploitation en particulier, mais auparavant nous tenons à remercier tous les

concurrents de l'accueil bienveillant et cordial avec lequel ils nous ont reçu. Nous leur apportons aussi nos félicitations pour l'intelligence dont ils ont fait preuve en s'inscrivant. Si nous formulons quelques observations et critiques, elles ne nous sont inspirées que par le désir d'être utile à tous.

1^{re} CATÉGORIE

Ruchers de 21 colonies et au delà.

M. MARCHAND, à Novalles.

Cet apiculteur nous présente une exploitation de vingt-quatre ruches Dadant-Blatt, dont vingt-trois à bâtisses chaudes, la bonne partie en pavillon. Les colonies, très populeuses et logées sur des bâtisses irréprochables, contiennent beaucoup de couvain et de provisions. Le matériel est presque au complet tenu avec beaucoup d'ordre et de soins. Les produits sont beaux et propres. Les annotations parfaites. La comptabilité l'est un peu moins. Un point faible est à signaler. Le pavillon, un peu exigü, ne permet pas d'y faire les manipulations avec toute l'aisance voulue.

M. Marchand est l'homme qui a été bien conseillé, aimant à recevoir des conseils. Considérée dans son ensemble, son exploitation nous laisse la meilleure impression et nous la notons comme exploitation modèle.

Nombre de points obtenus : 57.

Récompensé par le diplôme et la médaille de vermeil.

M. GUEISSAZ, instituteur, à Sainte-Croix.

Ce rucher, installé en 1913 à La Grange-Gaillard, sous Bullet, se présente sous un aspect attrayant. Il se compose de vingt-quatre ruches Dadant-Blatt installées dans un enclos sur deux rangées en gradins sur une pente très raide, disposition n'offrant pas une grande commodité de travail, mais permettant, lorsque l'on visite la rangée inférieure, d'être peu dérangé par les abeilles de la rangée supérieure et vice-versa. Au centre une ruche sur bascule bien protégée contre les intempéries. A proximité un pavillon fermé, spacieux, sans luxe, mais dont l'agencement nous paraît des mieux compris, permettra plus tard d'y installer sur les quatre faces des rangées de ruches, tout en laissant au centre une place suffisante pour les manipulations et serrer le matériel. Toute cette installation en pleine montagne, où les chemins d'accès ne sont pas des plus commodes, a dû demander beaucoup de peine, de temps et d'argent. Tout a été prévu pour se prémunir contre les bourrasques de vent et de neige, si fréquentes à une altitude de plus de mille mètres.

Le rucher-pavillon serait à recommander à cette altitude; il est

regrettable que nous n'ayons aucune donnée précise pour justifier notre assertion. M. Gueissaz pourrait, d'ici à quelques années, nous fournir des renseignements sur les tentatives faites.

Nous avons trouvé de fortes populations sur belles bâtisses et du beau couvain. Etonnement du jury sur l'absence de maturateur, petite dépense indispensable dans une exploitation de cette importance. Système spécial et original d'annotations. Comptabilité sommaire. Puisque nous sommes ici pour ne dire que des vérités, disons que le miel n'était ni limpide, ni propre. Malgré ce point faible, l'ensemble de l'exploitation prouve cependant que la direction est bonne et énergique.

Nombre de points obtenus : 55.

Récompensé par le diplôme et la médaille de vermeil.

M. AMI JORDAN, à Carrouge.

Cet établissement comprend vingt-sept ruches Dadant-Blatt, dont une partie en pavillon et une sur bascule.

Les colonies ne sont pas de première force, ce qui se comprend, la récolte a été nulle. Par contre, les rayons sont superbes, malgré la méthode Ruffy (le jury ne la recommande cependant pas) de placer les feuilles gaufrées sans fil de fer. Un maturateur compléterait avantageusement le matériel. Les annotations sont bien tenues. Partout il y a de l'ordre et de la propreté. On y remarque de l'aisance, du courage, de la persévérance, mais de comptabilité, point.

Mentionnons la bonne construction des ruches par le propriétaire, très habile pour ne pas être du métier. Une observation, cependant, qui viendra corroborer l'aveu de M. Jordan disant que ses ruches en pavillon lui donnent moins de récolte que celles en plein air. Il serait préférable que les parois latérales des premières aient au moins 25 mm. d'épaisseur au lieu de 15. Certainement, il doit s'y produire une déperdition de chaleur. L'emploi de sacs en guise de matelas, comme couverture des ruches, ne devant joindre qu'imparfaitement avec des parois aussi minces, ne seraient aussi, nous semble-t-il, pas étranger à cette récolte moindre.

Nombre de points obtenus : 51.

Récompensé par diplôme et médaille d'argent. (A suivre.)

QUESTION N° 20

Certains apiculteurs prétendent qu'en renouvelant les reines on empêche l'essaimage; comment faut-il s'y prendre ?

M^{me} Chapuis, Bonfol.

NOUVELLES DES RUCHERS



Un beau cadre d'un essaim qui s'est introduit dans une ruche, conformément aux dispositions du C. C. S.

M. F. Berthousoz nous dit que bien rarement un essaim peut se réfugier dans une ruche habitée; en voici un qui s'est logé dans une ruche vide.

A vrai dire je devrais, m'enfermant dans les limites strictes de la modestie, garder par devers moi la jolie carte incluse, mais l'admiration que je professe pour la personnalité sympathique qu'est M. Joseph Calandri, de Cressy, commune de Confignon, m'invite à le présenter aux lecteurs du *Bulletin*, et grande sera sa surprise et ma joie en même temps de le voir en bonne situation, me réservant le retour de l'original qui a sa place tout indiquée au Panthéon des sincères et désintéressés amis, *rara avis*.

Répondant à la dix-neuvième question, je ne puis que renvoyer le demandeur au deuxième alinéa, lettre ouverte, etc., *Bulletin* n° 8, page 198, le neveu se trouvant bien et les abeilles encore mieux du système préconisé.

Voici un petit sac de graines d'héraclium, superbe ombellifère, qui

a été prodigieusement fréquentée par les abeilles en juillet. C'est une véritable plante d'ornement, et je tiens des graines à la disposition des amateurs.

J'ai noté ce matin à 6 heures $+4^{\circ}$. Le temps s'est remis au beau, et les abeilles butinent fort sur le *solidago virago* qui foisonne dans le voisinage. Cela sera la clôture de la campagne apicole, car le nourrissage touche à sa fin.

J. Chaponnière.

Mme Chapuis, Bonfol, 27 août. — Triste année apicole; pas de récolte et bien des colonies sont en souffrance. Sur mes onze colonies, huit ont des jeunes reines de l'année. Les essaims ont été très nombreux.

M. David-Aug. Tavernier, Vers-l'Eglise (Ormonts). 5 juin 1916. — Voici quelques détails de mes expériences avec mes grosses ruches : elles ont toutes essaimé. Il ne me paraît pas y avoir de remède certain capable d'enrayer cette « maladie » naturelle chez l'abeille, car ces ruches n'étaient occupées qu'aux deux tiers et je n'avais que des reines de 1915. Je suis porté à croire que le sirop de sucre les échauffe ! Je n'avais que trois ruches pour entrer en campagne et maintenant j'en ai dix, y compris un essaim d'un demi-kilo que j'ai fait venir du Tessin. Il m'est arrivé le 7 juin; je lui ai donné deux cadres pris à ma plus forte colonie et tout va pour le mieux. Le 15 juin, cette colonie, à laquelle j'avais pris deux cadres de couvain, m'a donné un superbe essaim ! Il n'a donc rien servi de prévenir l'essaimage naturel par l'essaimage artificiel.

M. J.-E. Sierro, Hérémece, 31 août 1916. — Le beau temps de fin juillet, au lieu d'amener une augmentation de récolte, a diminué le contenu des hausses. De plus, les rayons à couvain, pleins à mi-juin, soit de couvain, soit de récolte operculée, se sont trouvés à fin juillet notablement vidés, quoique les hausses restassent stationnaires. De sorte que, l'extraction terminée, la première et plus pressante besogne fut de nourrir promptement, à petites doses, pour stimuler la ponte, tout en remettant ainsi les colonies en bon état. Les populations sont maintenant fortes en général et le 26 août j'ai constaté encore un butinage très régulier. Je n'ai pas pu faire de remarque notable au sujet du miel de manne.

Nouvelles des ruchers. — Dans toute la région, la récolte a été nulle ou à peu près, la moyenne générale est de 5 à 6 kg. Quelques exceptions signalées de 10 à 12 kg.; mais, comme toujours, l'on indique difficilement la quantité de provisions qu'il a fallu redonner aux colonies ayant atteint ce chiffre. Chez moi, les ruches qui

exceptionnellement avaient les hausses presque pleines, n'avaient à peu près rien dans le bas et elles ont reçu de 8 à 10 kg. de nourriture.

Eugène Maire, Col-des-Roches.

NOUVELLES DES SECTIONS

Des bords de la Birse.

Le dimanche 20 août la sous-section « Vallée de Tavannes », de l'Erguel-Prévôté, a éteint ses feux.

Fidèle à son programme d'activité pour 1916, elle s'est réunie quatre fois, et toujours dans une localité différente. Moûtier, Reconvilier, Tavannes et Tramelan ont, successivement, vu se réunir maints apiculteurs.

Le premier printemps ayant été favorable à la ponte, les ruches étaient magnifiques. Rarement nous les avons vues si belles à cette époque. C'est que le beau soleil était de la partie, les fleurs souriaient aux abeilles. Tout chantait, et la nature et l'apiculteur.

Peu à peu il fallut déchanter. Dès la séance de Reconvilier, 4 juin, on causait déjà de récolte compromise. Les pessimistes parlaient d'achat de sucre; mais de suite ils étaient rabroués.

Et cependant, à mesure que s'effeuillait l'éphéméride, les illusions s'évanouissaient. Août approchait, les provisions s'en allaient. Hélas ! il fallut bien se résoudre. Des centaines de kilos de sucre furent commandés et consommés. Aujourd'hui, 25 août, nos ruches sont réapprovisionnées et nos bourses vidées. Tant pis. Plaie d'argent, dit-on, n'est pas mortelle. Nous nous rattraperons sur l'an *dix-sept*, qui ne sera certainement pas une nouvelle année de *disette*.

Klopfenstein.

Errata. — Dans le dernier *Bulletin*, il y a erreur de chiffre dans la phrase : « Les parois courbes des ruches Tonelli sont constituées par du plaquage croisé de 8 mm. »; c'est 3 mm. qu'il faut lire. La différence est sensible.

BIBLIOGRAPHIE

VINCENZO ASPREA. *Manuale illustrato di allevamento delle api regine.* — Milano, via Cappuccio, 18.

Ce manuel nous paraît excellent à tous égards. L'auteur, après avoir établi les règles essentielles d'un bon élevage de reines, passe en revue les différentes méthodes en usage : méthode d'Alley, de Pratt, de Giraud et termine par des conseils sur l'introduction des reines dans les ruches, sur le commerce des reines et des essaims.

Ceux qui ont suivi tout ce qui a été écrit sur ce sujet dans la *Revue internationale d'apiculture* et dans le *Bulletin d'apiculture*, ne trouveront peut-être pas dans ce petit volume beaucoup de choses nouvelles, mais bien un résumé fidèle et consciencieux de ce qui s'est dit et fait jusqu'à maintenant. Hâtons-nous d'ajouter que de nombreuses figures très bien exécutées rendent intelligibles toutes les diverses opérations et complètent admirablement la description du matériel employé.

Si ce manuel est utile au commerçant de reines, il le sera aussi à plus forte raison à l'apiculteur qui tient à avoir sous la main un certain nombre de ces majestés, soit pour remplacer celles qui pourraient se manifester défectueuses, soit pour rendre un service à un ami malchanceux.

J.-D. St.

A VENDRE

7 ruches jumelles, système LAYENS, avec fortes provisions de miel.

S'adresser à **Jules CACHIN**, Vil-

larzel, Vaud.

On cherche

à acheter environ 10 colonies sur cadres Dadant-Blatt. Adresser offres à **M. J. PAINTARD**, Les Ruchettes,

Vaudœuvres près Genève.

A VENDRE

à choix sur 50, 30 ruches D. B. ou D. T. bien peuplées et prêtes pour l'hivernage, avec reines 1915 et 1916 marquées.

S'adresser à **R. DÉRIAZ** à Orbe.

A VENDRE

5 ruches habitées complètes, hausses bâties, dont 1 Dadant type et 4 Dadant-Blatt, plus 2 ruches vides, dont 1 D T et 1 D B, avec les nourrisseurs, plus 40 kg. de sucre, quantité nécessaire pour compléter les provisions d'hiver, le tout pour Fr. 300.—, pris sur place.

S'adresser à **M. Em. SCHWARZ**, fabricant, NIDAU.